

Mauguio, le 17 mars 2020

Objet : Tracasseries administratives durant l'épidémie de Coronavirus

Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, les personnels soignants de notre pays et notamment les infirmières et infirmiers libéraux sont pleinement mobilisés pour faire face au Covid-19. Nous sommes une nouvelle fois en première ligne sur tout le territoire national.

Nos journées de travail qui étaient déjà chargées, sont devenues extrêmement lourdes, au bord du point de rupture, tant notre rôle en termes de protection, de pédagogie et de réassurance sont importants et je dirais même vitaux. Je n'évoquerais pas les conditions de tensions psychologiques dans lesquelles nous exerçons et souvent dans le dénuement en matière d'équipements de protection.

J'ajoute que nous sommes bien souvent désormais les seuls intervenants à domicile car les patients ne souhaitent plus l'intervention des aides à domicile et que nombre de kinésithérapeutes et autres professionnels de santé se sont mis en retrait.

Aussi, il est impossible pour nous de mener de front ce combat et d'appliquer un strict respect de l'ensemble des obligations administratives qui nous incombent, notamment au regard de l'Assurance Maladie.

J'apprends ce jour avec stupeur et un certain écœurement que des procédures d'indus sont diligentées avec zèle dans la Région Grand Est alors qu'il ne s'agit pas de fraude mais de manque de pièces et autres prétendues irrégularités sur des dossiers souvent anciens. Des délais de 15 jours sont appliqués pour fournir une réponse circonstanciée. Les professionnels sont donc mobilisés par ces tracasseries totalement déplacées en ces temps-ci et ne peuvent travailler de manière efficiente.

Les pouvoirs publics ne peuvent à la fois nous demander des sacrifices et même peut-être le sacrifice ultime et mener des procédures contentieuses qui sont un travail de sape inadmissible et incompréhensible dans le contexte actuel. J'en appelle donc à votre bienveillance et au bon sens de vos services. L'heure est grave, nous sommes en guerre comme l'a indiqué le Président de la République, non pas contre les personnels soignants mais contre le coronavirus. L'heure n'est pas aux tracasseries et aux procédures contentieuses.

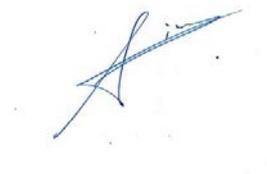
Je sollicite enfin au plus tôt un report de la mise en œuvre du BSI et le prolongement du fonctionnement préexistant à l'avenant n°6 afin que les basculements à venir puissent être réalisés hors situation exceptionnelle.

Je vous remercie de l'attention toute particulière que vous porterez à ces réflexions de bon sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération.

Ghislaine SICRE

Présidente de Convergence Infirmière



M. Nicolas REVEL
Directeur général de la CNAM
50, avenue du Professeur André Lemierre
75986 Paris 20 Cedex 20